



## RELATIONS DE SOINS

Année :

### Pairs-aidants et aidants familiaux en psychiatrie - FORMATION

Réf. : ECSPS01Q



## Compétences Visées

Identifier le contexte spécifique des aidants en psychiatrie pour stimuler l'élaboration d'un projet.

## Objectifs, Contenus

### Clarifier les notions de « pair-aidant » et « d'aidant » en psychiatrie

- L'environnement international :
  - la déclaration de l'OMS (2010) sur l'*empowerment* des usagers en santé mentale,
  - les recommandations européennes de 2014 en faveur de la défense des droits de la participation à l'information des aidants.
- L'environnement national de la psychiatrie :
  - l'évolution juridique,
  - la maturité des équipes de psychiatrie,
  - la place des associations en santé mentale,
  - l'évolution des conceptions sur le handicap psychique, le rétablissement.
  - l'intégration de nouveaux concepts : éducation thérapeutique, *empowerment*, case-management, réhabilitation, pairs-aidants, aidants familiaux, aidants naturels.

### Comprendre l'importance des aidants dans les projets en santé mentale et en psychiatrie

- Les différentes possibilités d'appui :
  - les aidants familiaux : fardeau ou gratification ?
  - la notion de pair-aidant : savoirs expérientiels du patient, recrutement des patients.
- Les différentes activités des aidants auprès des patients :
  - l'accompagnement,
  - le conseil, le soutien social,
  - l'encouragement, l'espoir,
  - l'aide pour rompre l'isolement,
  - la facilitation du lien avec les soignants.
- Les publics concernés par le besoin :
  - les enfants, les adultes,
  - les patients psychotiques,
  - les patients souffrant de troubles bipolaires,
  - les patients souffrants de troubles anxieux ou de TOCS invalidants,
  - les patients souffrants de troubles envahissants du développement&hellip;

### Initier la mise en oeuvre d'un projet d'unité intégrant les aidants

- La place des aidants en psychiatrie :
  - la problématique de la maladie chronique,
  - le travail avec les familles,
  - le besoin du patient face à l'entourage.
- La double posture de l'aidant : aider et être aidé.
- L'analyse de l'existant :
  - l'accueil du patient et de ses proches,
  - l'accès à l'information et sa gestion,
  - la place des familles dans la structure.
- Les programmes d'ETP, le programme PACT.
- Les principes fondateurs d'un projet en santé mentale autour des aidants :
  - la protection des droits fondamentaux,
  - la lutte contre la stigmatisation et la discrimination,
  - la pleine citoyenneté,
  - les soins au plus près de la personne,
  - la participation des aidants aux décisions, la place offerte auprès des équipes,
  - l'intégration des interventions des aidants dans la formation des professionnels,
  - les liens avec le secteur, le réseau, les GEM, les associations.

## Personnes concernées

Tout professionnel de santé et du médicosocial.

## Prix

**Tarif Intra : Nous consulter**

## Méthode

- Apports conceptuels.
- Mises en situation.
- Cas concrets.
- Méthodologie de projet.

## Valeur ajoutée de la formation

La formation valorise la réflexion autour de la mise en oeuvre d'un projet intégrant des aidants familiaux et/ou des pair-aidants. Le fil conducteur est le positionnement éthique concernant les caractéristiques de l'aide apportée au patient.

## Prérequis

» Avoir participé à la [formation sur les fondamentaux](#).

## Dispositif D'évaluation

**L'évaluation sera réalisée selon plusieurs niveaux :**

- **Au démarrage :** les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation pour soutenir la confrontation au thème et à ses enjeux. Les acquis/les connaissances a priori seront évalués de manière autoformatrice, par l'intermédiaire d'un test de positionnement ou d'un quiz de connaissances.
- **En cours de formation :** les participants seront invités à autoévaluer leur progression à l'aide d'outils proposés par le formateur (test intermédiaire, QCM, questionnaire, exercice de reformulation, plan de progression personnalisé).
- **À l'issue de la formation :** la satisfaction des participants sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » remis aux participants. Il porte sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis.
- **À distance de la formation :** le participant pourra analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment dans le cadre de son entretien professionnel annuel, à l'aide des outils mis à disposition tout au long de la formation (plan d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

## À noter

**Cette formation est éligible au DPC**

- Orientation n° 21 : Orientation et prise en charge des aidants
- Le GRIEPS est enregistré comme ODPC (n°1378)
- En intra, ce thème pourra être déposé sur le site de l'ANDPC pour permettre aux professionnels concernés de satisfaire à leur obligation de DPC au titre des apports cognitifs. Compte tenu des nouvelles contraintes de l'ANDPC, nous pourrions être en mesure de vous proposer un numéro de programme DPC que trois mois après la contractualisation de cette offre.

**Voir aussi**

- [Entretien familial par l'approche systémique](#)
- [Accompagnement du patient expert : positionnement en ETP](#)
- [Patient expert : collaboration patients/soignants en ETP](#)